

L'ORÉAL

Lancement d'une opération d'actionnariat salarié

Clichy, le 15 mai 2018 - L'Oréal annonce le lancement de sa première opération d'actionnariat salarié.

Cette opération sera déployée dans 52 pays et permettra d'associer plus étroitement les salariés de L'Oréal, tant en France qu'à l'étranger, au développement du Groupe.

Après la mise en place d'une politique de « Worldwide Profit Sharing » associant les collaborateurs aux résultats de l'entreprise en France et à l'international, et le déploiement du programme Share & Care assurant depuis 2015 un socle de protection sociale aux collaborateurs dans tous les pays, L'Oréal, avec cette opération d'Actionnariat Salarié, ouvre un nouveau chapitre de sa politique sociale.

À l'occasion de cette annonce, **Jean-Paul AGON**, Président-Directeur Général de L'Oréal, a déclaré « *Depuis toujours, L'Oréal a la volonté d'associer ses collaborateurs à la réussite et à la prospérité du Groupe. Ce premier Plan d'Actionnariat Salarié permettra à ceux et celles qui le souhaitent, d'accompagner le développement de l'entreprise et de participer à son projet stratégique d'une façon nouvelle.* »

Le prix de souscription des actions sera fixé le 1er juin 2018. Il sera égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action L'Oréal sur le marché Euronext Paris durant les vingt jours de Bourse précédant cette décision, diminuée d'une décote de 20 %.

L'opération portera sur un nombre maximum de 500 000 actions (abondement compris).

La période de souscription s'étendra du 4 juin au 18 juin 2018 et le règlement-livraison de l'offre est prévu pour le 24 juillet 2018.

Les actions émises porteront jouissance immédiate et seront pleinement assimilées dès leur émission aux actions existantes.

Les bénéficiaires ont la possibilité de souscrire des actions L'Oréal à travers une formule de souscription unique dite « classique » où leur investissement suivra l'évolution du cours de l'action L'Oréal. Ils bénéficieront d'un abondement dans les conditions décrites dans la documentation préparée à leur attention.

Les actions souscrites en direct ainsi que les parts de FCPE seront bloquées pendant une période de cinq années, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les réglementations applicables en France et dans les différents pays de déploiement de l'offre.

La demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Paris des actions L'Oréal émises dans le cadre de l'opération sera effectuée dès que possible après l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR0000120321) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

Ce communiqué constitue le document d'information exigé par l'article 212-4 5° du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2016-04.

À propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 34 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 26,02 milliards d'euros et compte 82 600 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et parapharmacies, le travel retail, les boutiques de marque et le e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur son excellence dans les domaines de la recherche et de l'innovation et ses 3 885 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. À travers son programme « Sharing beauty with all » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020.

Pour plus d'information : <https://mediaroom.loreal.com/>

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Mention spécifique pour l'international - L'offre d'actions L'Oréal est strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus et sera mise en œuvre dans les seuls pays où une telle offre aura fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

Contacts L'ORÉAL (standard: 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean Régis CAROF
Tél : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tél : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Stéphanie CARSON-PARKER
Tél : 01 47 56 76 71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).

Société émettrice

L'Oréal, société anonyme de droit français
Cotation : Euronext Paris (France)
Action ordinaire code ISIN : FR0000120321